

# SPELC

Centre Poitou-Charentes

Orléans-Tours  
Second degré

**Spelc**  
au cœur  
de l'action

**200 euros pour les salariés**

Prime minimum obligatoire pour les salariés dont la rémunération brute horaire est inférieure à 12.67 euros.

Le CSE peut se saisir de cette question.

**Versement avant le 1er décembre 2021**

[www.spelc-centre-poitou-charentes.fr](http://www.spelc-centre-poitou-charentes.fr)

Novembre Décembre  
2021

## Formation

Le Spelc encourage les personnels à se former tout au long de leur carrière.

Pour un départ en formation :

- accord du chef d'établissement
- prise en charge des frais de déplacement, de repas et d'hébergement

**Retraite ?**

## Service retraite

Il permet d'anticiper votre départ en établissant une estimation du montant de votre pension.

Il continue de vous assister en cas de difficultés pour faire valoir vos droits.

**Contactez-nous sur [www.spelc-centre-poitou-charentes.fr](http://www.spelc-centre-poitou-charentes.fr)**

**Le Spelc Centre Poitou-Charentes : premier syndicat pour l'enseignement privé en Centre-Val de Loire, en premier comme en second degré.**